

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 13713**

### Intitulé

CQP : Certificat de qualification professionnelle Opérateur de stationnement

| AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION                                                                                      | QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------|
| Commission paritaire nationale (CPN) des services de l'automobile - Association nationale pour la formation automobile (ANFA) | Président de la CPNE                             |

### Niveau et/ou domaine d'activité

#### Convention(s) :

3034 - Services de l'automobile (Commerce et réparation de l'automobile, du cycle et du motocycle, activités connexe, contrôle technique automobile, formation des conducteurs)

#### Code(s) NSF :

340 Spécialités plurivalentes des services à la collectivité

#### Formacode(s) :

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

L'opérateur de stationnement réalise les activités liées à l'exploitation centralisée des activités de stationnement de plusieurs parcs à distance exclusivement. A ce titre :

- il accueille, assiste et traite les demandes de la clientèle à distance en utilisant les outils de visiophonie et interphonie
- il réalise les opérations de contrôle, déclenchement d'organes techniques (ex. péages) / alarmes, surveillance et maintenance à distance
- il connaît les équipements de sécurité (relatifs à la surveillance feu-eau-CO notamment), en cas d'alerte il déclenche les procédures adaptées à distance et suit l'événement.

Les capacités attestées :

- répondre à une demande client à distance dans le cadre d'une gestion multisite en respectant les critères de qualité et de satisfaction client,
- assurer la gestion d'un ou plusieurs parcs à distance
- appliquer les règles, procédures et les consignes relatives à la sécurité
- mettre en œuvre des comportements adaptés en fonction des risques dans le cadre d'une gestion centralisée
- situer son activité dans l'entreprise et son environnement professionnel.

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

L'emploi est exercé le plus fréquemment dans toutes les entreprises ayant une activité d'exploitation de parc et de stationnement de véhicules multisite.

Opérateur de stationnement

#### Codes des fiches ROME les plus proches :

K2503 : Sécurité et surveillance privées

K2501 : Gardiennage de locaux

### Modalités d'accès à cette certification

#### Descriptif des composantes de la certification :

Les composantes de la certification reposent sur 4 modules:

- Relation clientèle à distance parkings
- Gestion centralisée des exploitations
- Sécurité à distance
- Environnement professionnel parkings.

Les modalités de validation, spécifiques à chaque module, sont adaptées à la nature des compétences à valider.

Elles prennent appui, selon le cas, sur:

- un dossier de validation et un entretien avec narration d'activités
- un entretien.

#### Validité des composantes acquises : 5 an(s)

| CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION                      | OU/ON | COMPOSITION DES JURYS                          |
|------------------------------------------------------------------|-------|------------------------------------------------|
| Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant | X     |                                                |
| En contrat d'apprentissage                                       | X     |                                                |
| Après un parcours de formation continue                          | X     | Evaluateur mandaté par la CPN + jury paritaire |
| En contrat de professionnalisation                               | X     | Evaluateur mandaté par la CPN + jury paritaire |
| Par candidature individuelle                                     | X     |                                                |

|                                             |   |                                                                                                                                                                            |
|---------------------------------------------|---|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Par expérience dispositif VAE prévu en 2009 | X | Jury paritaire tripartite (un représentant d'une organisation professionnelle, un représentant d'une organisation syndicale de salariés, un formateur désigné par l'ANFA). |
|---------------------------------------------|---|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

|                                   | OUI | NON |
|-----------------------------------|-----|-----|
| Accessible en Nouvelle Calédonie  |     | X   |
| Accessible en Polynésie Française |     | X   |

| LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS | ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX |
|------------------------------------|-------------------------------------|
|------------------------------------|-------------------------------------|

#### Base légale

##### Référence du décret général :

##### Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 11 janvier 2012 publié au Journal Officiel du 19 janvier 2012 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, sous l'intitulé Certificat de qualification professionnelle Opérateur de stationnement, avec effet au 19 janvier 2012, jusqu'au 19 janvier 2017.

##### Référence du décret et/ou arrêté VAE :

##### Références autres :

#### Pour plus d'informations

##### Statistiques :

##### Autres sources d'information :

site A.N.F.A. [www.anfa-auto.fr](http://www.anfa-auto.fr)

##### Lieu(x) de certification :

A.N.F.A.

41-49 rue de la Garenne - 92313 SEVRES Cedex

##### Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

##### Historique de la certification :